

# RAPPORT ANNUEL 2020



# SOMMAIRE

- 2 Sommaire
- 3 Ami lecteur
- 4 Regards croisés sur 2020 dans le monde, en Europe et chez nous
- 7 Grandir malgré le confinement
- 8 Accompagner les personnes en centres fermés
- 13 Familles – de l'attente à l'orientation
- 17 Se concentrer sur les droits des personnes exclues
- 18 Rapport financier
- 19 La fin du monde

*Les dessins au verso ont été réalisés par des jeunes filles que le JRS accompagne au Tchad.  
Photographe de la photo au recto : Lari Nanje*

**Le Jesuit Refugee Service (JRS)** est une organisation internationale chrétienne qui intervient dans plus de cinquante pays avec une triple mission : accompagner les réfugiés et les migrants forcés, les servir et défendre leurs droits. Notre organisation travaille dans le monde entier pour et avec les réfugiés, à des projets touchant à l'enseignement, aux moyens de subsistance et à la facilitation des relations entre les réfugiés et leur société d'accueil.

La section belge du JRS soutient les personnes que les autorités ont placées en centre fermé afin de les forcer à quitter la Belgique. Les visiteurs du JRS vont chaque semaine écouter ces personnes dans trois centres fermés différents et les assistent dans leur dossier juridique.



L'enfermement est un traumatisme causant des souffrances inutiles aux personnes qui demandent la protection internationale ou essaient de reconstruire leur vie ici. C'est particulièrement le cas pour les familles avec enfants. Le JRS Belgium participe à la recherche d'alternatives à la détention priviliégiant un encadrement au sein de la communauté. L'essence de cette formule consiste à permettre aux personnes sans titre de séjour légal de séjourner dans un environnement familial pendant qu'elles recherchent, avec l'aide d'un accompagnateur, une solution durable pour leur avenir.

À court terme, nous plaidons pour que les conditions de détention soient améliorées et nous engageons afin de mettre un terme à l'enfermement des enfants.

Cher lecteur,

Nous avons connu une année pleine de changements. Possibilités inattendues, redécouverte des petites choses de la vie, solitude : il y a beaucoup de choses sur lesquelles cogiter.

Le phénomène migratoire se poursuit en période de pandémie. Les personnes confrontés à la sécheresse ou des inondations, la guerre ou des persécutions, continuent leur recherche d'un ailleurs plus sûr. Seule une minorité se tourne vers l'Europe, où ils sont confrontés à des politiques migratoires dont la pierre angulaire est le retour vers le pays d'origine.

Voilà pourquoi le JRS Belgium veut aller plus loin dans l'accompagnement des adultes (page 8) et des familles (page 13) qui n'ont pas encore trouvé de "chez eux". Nos volontaires et collaborateurs recherchent avocats, médecins et autres professionnels pour servir au mieux les réfugiés. Le plaidoyer en faveur d'une amélioration du statut juridique des demandeurs d'asile et des personnes sans papiers reste une priorité (page 17).

Malgré la pandémie, le JRS Belgium a grandi, au sens propre comme au figuré pendant cette période de *lockdown* (page 7), et s'organise pour relever les défis que pose la migration forcée. Ce développement ne serait pas possible sans votre soutien financier (page 18).

A quoi vous rattachez vous, cher lecteur, en période de crise ? Nous continuons, pour notre part, à réfléchir sur notre place dans le monde (page 19) et contribuons – chacun à notre manière – à créer une société plus hospitalière.

*Nous vous souhaitons une lecture inspirante.*

# REGARDS CROISÉS SUR 2020 DANS LE MONDE, EN EUROPE ET CHEZ NOUS

## DANS LE MONDE

La crise du Covid a provoqué une réduction de la mobilité internationale, qui s'est traduite pour l'année 2020 par une diminution de 2 millions de migrants par rapport à 2019 (280,6 millions, soit 3,5% de la population mondiale). On enregistre une baisse de 33% des demandes de protection internationale par rapport à la même période en 2019 mais le nombre total de demandeurs d'asile reste identique (4,2 millions). Ceci peut s'expliquer par le fait que les administrations aient dû travailler au ralenti. Les images de cette année 2020, insupportables, ont suscité comme de (triste) coutume honte et désespoir.

Celles de l'incendie du camp de Moria, celles des migrants coincés dans la neige de Bosnie, celles des expulsions hebdomadaires de Calais et du centre de Paris. Si la Méditerranée n'a pris 'que' 1000 vies, le seuil des 20.000 morts dans cette mer depuis 2014 était atteint dès le mois de mars 2020. Au cours de cette même année, près de 2200 migrants ont péri en tentant de gagner l'Espagne par la voie atlantique. Ces chiffres nous rappellent que la migration reste ce qu'elle a toujours été, un mouvement naturel qu'il est illusoire de vouloir endiguer. On comptait également plus de 9 500 traversées ou tentatives de traversée de la Manche, et déjà une dizaine de morts...Cela nous indique que l'attrait de la Grande Bretagne est toujours aussi

fort, quelles que soient les perspectives du Brexit. Et surtout qu'à défaut de voies légales de migration, les migrants forcés ne reculeront devant aucun risque pour réaliser leur rêve.

## EN EUROPE

On y observe la même tendance de diminution des demandes de protection internationale qu'au niveau mondial : 461 300 demandes d'asile en 2020, soit une baisse de 31% comparé à 2019.

Le '*European Pact on migration*' présenté par la Commission européenne constitue une pathétique illustration de l'adage '*errare humanum est, perseverare diabolicum*'. La principale



Le JRS distribue des équipements de protection et des produits essentiels aux réfugiés à Rome

obligation d'accueillir un quota de migrants, mais seulement, par défaut, par celle de financer des accueils consentis par d'autres états membres. De plus, les pays situés aux frontières extérieures auront la difficile tâche d'exécuter la plupart des retours, en plus d'avoir déjà à examiner la plupart des demandes. On reste à des années-lumière d'un système d'asile commun, sans même parler des errements de Frontex, qui amènent l'Union européenne à flirter en permanence avec la ligne rouge que constitue l'interdiction de refouler les demandeurs de protection internationale.

## ET CHEZ NOUS

En Belgique aussi, le Corona a impacté sensiblement les demandes d'asile : seulement 16.190 demandes contre près de 28.000 en 2019. Sous prétexte de mesures

>>

priorité reste d'arrêter et de contrôler les personnes aux frontières extérieures de l'UE et de veiller à ce qu'elles soient rapidement renvoyées dans leur pays. C'était déjà – rappelons-le – la raison d'être des 'hot spots' créés en 2016, qui ont conduit à la détention *de facto* de

milliers de demandeurs d'asile en Italie et en Grèce et à la situation inhumaine actuelle dans les îles grecques.

Le projet de pacte soumis au Parlement européen introduit un principe de solidarité entre États membres 'à la carte'. Celle-ci ne se traduit nullement par une

# REGARDS CROISÉS

sanitaires requises par la pandémie, le gouvernement a décidé de suspendre l'introduction de toute nouvelle demande d'asile, avec pour conséquence de condamner à la rue plusieurs centaines de demandeurs potentiels, qui ne pouvaient de ce fait plus être admis au réseau d'accueil de Fedasil. Il aura fallu que le monde associatif obtienne en justice la condamnation de l'Etat belge pour que, plusieurs mois plus tard, soit mis fin à cette hérésie.

### N'AVONS-NOUS DONC AUCUNE BONNE NOUVELLE À VOUS RAPPORTER SUR L'ANNÉE ÉCOULÉE ?

Bien sûr que si ! Comme souvent, la première nous vient de simples citoyens qui, en pleine crise sanitaire, se sont démenés pour maintenir un haut niveau de solidarité et de service envers tous ceux qui se retrouvaient sur le pavé de la rue. Pointons aussi l'initiative de Médecins sans Frontières d'organiser à Tour & Taxis une structure d'hébergement et de soin pour les populations vulnérables. Nous saluons enfin l'avènement d'un nouveau gouvernement fédéral. De par sa tonalité neuve et positive, qui se veut plus humaine et respectueuse des droits fondamentaux, l'accord de gouvernement a suscité chez nous un espoir prudent : pour la première fois depuis une décennie, nous pouvons envisager d'entrer réellement en dialogue avec le Secrétaire d'Etat et son cabinet ! La fin de la détention de famille avec enfants mineurs et la mise en œuvre d'alternatives à la détention sont autant de chantiers emblématiques pour le JRS Belgium. Les premiers contacts entre le cabinet et la société civile dont nous avons connaissance sont encourageants.



**E**n tant qu'organisation, nous évoluons au gré des marées de notre société tout en prenant soin de garder notre personnalité. L'année dernière, le monde a dû faire face à une marée tempétueuse, au point que tout fut mis à l'arrêt ; le cœur de notre mission a, lui aussi, été stoppé. Les personnes détenues dans

## REGARDS CROISÉS



# GRANDIR MALGRÉ LE CONFINEMENT

les centres fermés ainsi que les familles placées dans les maisons de retour ne pouvaient temporairement plus recevoir aucune visite. Que se passait-il dans les centres? Les droits des personnes étaient-ils respectés? Nous n'avions d'autre moyen que de le deviner.

Comment se mettre en action si les visites sont interdites? L'équipe du JRS a cherché et trouvé de nouvelles voies pour tout de même rester au service des personnes et prendre leur défense. A distance, devant un ordinateur, grâce à divers outils informatiques, nous avons collaboré dans les domaines de la communication, du plaidoyer, de l'accompagnement... Ce furent des mois d'échanges spontanés, durant lesquels les intuitions, l'inspiration, la motivation et l'esprit d'équipe ont pu grandir. Les visiteurs des centres fermés

ont dû, pendant le premier confinement, poursuivre leur accompagnement par voie téléphonique, tandis que, pendant le deuxième confinement, ils ont pu effectuer leurs visites en présentiel mais derrière un plexiglas. Entretemps le nombre de personnes enfermées était descendu à un niveau historiquement bas. A nos yeux, cependant, les détenus étaient encore trop nombreux.

Les restrictions mises à nos contacts sociaux ont, bien sûr, rendu nos rencontres plus difficiles. Nos visiteurs n'ont que rarement pu se rendre dans les centres fermés et ne pouvaient pas non plus échanger avec les détenus d'une manière aussi informelle qu'auparavant. De même, nos actions régulières de sensibilisation dans les écoles secondaires n'ont pu se poursuivre du fait des mesures qui s'y trouvaient en vigueur.

## DES CHIFFRES

- Volontaires : **23**
- Collaborateurs : **14**
- Jésuites actifs au JRS : **2**

Cependant, juste avant le deuxième confinement, le nouveau projet-pilote Plan Together a pu démarrer dans l'enthousiasme et les familles qui couraient le risque de se retrouver en détention ont pu, durant ce temps-là, mettre à profit l'accompagnement supplémentaire que nous leur offrions.

# CONFINEMENT

# ACCOMPAGNER LES PERSONNES EN CENTRES FERMÉS





## TÉLÉPHONES, MASQUES ET PLEXIGLAS

2020 fut une année historique. Les mesures de confinement ont empêché nos visiteurs de se rendre dans les centres de détention de mars à juillet. Nous sommes ainsi passés aux visites téléphoniques – les numéros de téléphone des visiteurs ont été affichés dans les différents centres. La crise sanitaire a cependant eu d'autres conséquences.

Lors du premier confinement, environ la moitié des détenus des centres fermés a été libérée. Ces personnes ont simplement atterri à la rue, à l'exception de celles qui étaient engagées dans une procédure d'asile. Dans la suite de l'année 2020, nos visiteurs ont constaté qu'il y avait nettement moins de détenus au

profil vulnérable dans les centres. Après mars 2020 aucune femme enceinte n'y a ainsi été signalée.

Les délais de détention se sont en revanche nettement allongés, même dans les cas où un retour forcé était impossible. Dans les centres de Bruges et Merksplas, certains migrants furent finalement libérés car la durée maximale de leur détention était dépassée.

L'enfermement est par ailleurs resté un réflexe pour la police frontalière. Des motifs de voyage ont fréquemment été contestés par les autorités, conduisant

à des enfermements inutiles. Ces situations ont souvent abouti à des libérations, non sans avoir généré d'inutiles traumatismes. Beaucoup d'étrangers ont de plus été confrontés au risque de perdre leur permis de séjour en Belgique après avoir dû rester plus d'un an à l'étranger du fait des restrictions de voyage liées au Covid 19. De nombreuses personnes dans cette situation se sont retrouvées en détention lors de leur retour en Belgique, leur titre de séjour ayant expiré.

>>

# ACCOMPAGNER

## BRUGES

En raison de la crise sanitaire, le profil des détenus a changé au centre de Bruges. Ils ont, pour la plupart, été placés en centre fermé après une peine de prison. Peu d'entre eux ont été expulsés. Les nouvelles règles sanitaires ont accentué le sentiment d'isolement chez les détenus. D'autant que, contrairement aux détenus dans les autres centres fermés, ils n'ont pas eu d'accès à l'internet. Ils ont juste eu droit une fois par semaine, à une demi-heure d'accès à leur smartphone personnel.

À la mi-décembre, un foyer d'infection au COVID a été identifié dans le centre, suite à la contamination de plus de la moitié des gardiens et de 5 à 6 détenus, l'Office des étrangers a alors décidé, à la veille de Noël, de fermer provisoirement le centre de Bruges et de transférer les détenus vers Merksplas et le centre 127 bis à côté de l'aéroport.

Cette période fut très difficile pour les détenus et le personnel du Centre qui a notamment perdu un gardien décédé du COVID. Le centre a réouvert ses portes le 4 janvier et les détenus y ont été réintégrés. Cependant, sa capacité a à nouveau été réduite à une vingtaine de détenus.

### DES CHIFFRES

- Visiteurs accrédités : **5** (dont 3 volontaires)
- Visites : **27**
- Personnes accompagnées : **133**
- Visiteurs amicaux : **2**

## MERKSPLAS

Pendant les premières semaines du confinement, un grand nombre de personnes furent libérés à Merksplas. L'Office des Etrangers a en effet voulu garantir une distanciation sociale effective en diminuant le nombre de détenus et en les répartissant en petits groupes dans les différents bâtiments. Cette méthode semble avoir été efficace (il n'y eut en effet qu'un cas de Covid 19 l'an dernier) mais a aussi engendré beaucoup d'inquiétude chez ceux qui sont restés enfermés. Les critères de libération n'étant pas clairs pour eux, nombreux sont ceux qui ont vécu cela comme une injustice.

C'était d'autant plus le cas qu'aucun rapatriement n'était possible en raison de la fermeture des frontières. Certaines

personnes furent retenues très longtemps, parfois plus d'un an.

Les hommes que nous avons rencontrés à Merksplas avaient à quelques exceptions près un passé judiciaire. La direction ne pouvait tout simplement pas enfermer ceux dont ce n'était pas le cas parce qu'il n'y avait aucun espoir de renvoi, étant donné l'arrêt du trafic aérien. Ceux qui

restèrent enfermés étaient souvent sans papiers, en Belgique depuis de nombreuses années, parfois avec un conjoint et des enfants. Ces situations, illégales, sont donc restées sans solution.

### DES CHIFFRES

- Visiteurs accrédités : **2**
- Visites : **31**
- Personnes accompagnées : **104**
- Visiteurs amicaux : **2** (11 visites à 3 personnes)

>>

# ACCOMPAGNER

## CARICOLE

Une crise sanitaire mondiale n'empêche pas le besoin d'émigrer. Elle rend seulement le voyage plus difficile. En plein confinement, le centre Caricole, situé à proximité de l'aéroport, fut le seul centre où de nouveaux migrants furent encore régulièrement placés en détention, sans que ce ne soient des transferts depuis la prison.

Etant donné les risques de contamination dans un centre fermé, les autorités du Caricole ont souvent placé les gens en quarantaine. D'abord un tiers, puis deux tiers du centre furent consacrés à des chambres d'isolement. Les nouveaux arrivants furent isolés d'office et n'eurent aucun contact réel avec l'extérieur pendant 7 à 10 jours.



Deux fois par semaine, les détenus purent utiliser leur smartphone pendant une heure. Afin de permettre aux détenus en chambre d'isolement d'accéder au monde extérieur depuis leur téléphone

mobile, le centre plaça des amplificateurs de wifi. Dans d'autres centres cette pratique n'a hélas toujours pas été introduite.

### DES CHIFFRES

- Visiteurs accrédités : **3**
- Visites : **29**
- Personnes accompagnées : **102**
- Visiteurs amicaux : **4** (19 visites à 10 personnes)

# ACCOMPAGNER

# ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES

## LES MAISONS DE RETOUR

Des familles se sont également retrouvées en maison de retour au cours de l'année 2020. Jusqu'à la mi-mars il s'agissait principalement de familles qui, à l'aéroport de Zaventem, demandaient une protection internationale (asile) et devaient dès lors attendre que leur demande soit traitée depuis une maison de retour. Ces familles avaient quitté leur pays à la recherche de sécurité et d'un avenir pour leurs enfants. Un quart d'entre elles ont été reconnues comme réfugiées. Les autres, ont été transférées vers un centre d'accueil Fedasil pour y attendre la suite de leur procédure.

Nous avons dû nous adapter aux restrictions en vigueur. De mars à juillet nous n'avons pas pu rendre visite à ces

familles. Par la suite il nous a été possible de les rencontrer en extérieur ou dans un espace à part.

D'autres familles se sont également retrouvées en maison de retour. A partir de juillet il s'agissait principalement de familles qui séjournaient en Belgique depuis longtemps et qui ont été brusquement déplacées de leur lieu de résidence. Il va sans dire que ces déplacements soudain nuisent gravement aux enfants qui perdent leur 'chez soi' et se retrouvent dans l'incertitude quant à leur situation. Les longs délais de leur parcours migratoire sont source de déséquilibre, d'autant qu'à leurs yeux la Belgique est leur pays : ils y ont grandi et leurs amis et leur école se trouvent ici.

## DES CHIFFRES

— Nombre de visites : **28**

— Familles visitées : **28**  
(93 personnes,  
2/3 de parents isolés)

— Familles visitées dans  
la procédure de retour : **8**

— Durée moyenne  
du placement : **42 jours**

Ces familles devraient recevoir un accompagnement et être orientées dès l'entame de leur processus de migration.

>>





## ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE : LE PROJET PLAN TOGETHER

Les familles sans séjour légal en Belgique vivent dans une incertitude permanente : elles risquent à tout moment d'être arrêtées et placées en détention. Notre expérience, s'étalant sur plusieurs années, d'accompagnement de familles dans les maisons de retour, notre engagement dans la campagne contre l'enfermement d'enfants '*On n'enferme pas un enfant. Point.*' et notre conviction qu'une politique migratoire sans détention est possible, nous ont amenés à travailler, depuis 2019, à la création et au financement, avec l'aide de trois bailleurs privés, du projet pilote Plan Together.

L'enjeu de ce projet est d'éviter que des familles avec enfants se retrouvent en détention.

En septembre 2020 deux accompagnateurs de famille ont ainsi été engagés. Ils proposent un accompagnement intégral par des visites à domicile et soutiennent les familles sur le terrain juridique, social et psychologique. Chaque famille élabore ainsi progressivement un projet d'avenir

durable avec nos accompagnateurs (*case management*). Ce projet devrait déboucher soit sur un **séjour légal en Belgique, soit sur un retour définitif vers leur pays d'origine ou bien encore sur un séjour légal dans un autre pays.**

### DES CHIFFRES

*La première demande liée au projet Plan Together nous est parvenue le 7 octobre.*

➤ Nombre de familles : **3 (6 adultes et 11 enfants)**

➤ Nombre de visites : **11**

➤ Les familles vivent respectivement depuis **5 ans, 12 ans et 13 ans** en Belgique

>>

# FAMILLES

## LES ACCOMPAGNATEURS DE FAMILLES DE MIGRANTS

En allant concrètement sur le terrain avec la méthode de *case management*, nous voulons démontrer qu'il existe des alternatives efficaces à une politique répressive des familles de migrants. Nous nous appuyons sur le modèle d'alternatives à la détention mis en avant par l'*International Detention Coalition*. Nous bénéficions par ailleurs du soutien d'Unicef Belgique, de la Plateforme Mineurs en exil, de la *Liga voor de Mensenrechten* et du bureau d'avocats Antigone par le biais d'un conseil consultatif. Nous plaidons pour un changement des mentalités afin que

les autorités déplacent le curseur des chiffres de retour vers une orientation personnalisée, une approche holistique mais surtout humaine.

A travers ce projet Plan Together, le JRS Belgium est devenu membre formel du réseau *European Alternatives to Detention Network*. De manière régulière, des échanges ont lieu entre les chargés de plaidoyer et les case-managers de projets-pilotes créés dans d'autres pays

(Italie, Grèce, Pologne, Royaume-Uni, Chypres et Bulgarie) au sein de ce réseau. Nous acquérons ainsi un savoir-faire et des références au niveau international qui nous permettent de soutenir qu'une politique migratoire sans détention est possible.

# FAMILLES

# METTRE LES DROITS DES MIGRANTS DÉTENUS AU CŒUR DE NOTRE TRAVAIL

**E**n matière de plaidoyer, l'année 2020 peut se résumer en un renforcement de nos collaborations, l'avènement d'une nouvelle politique fédérale et une reconnaissance internationale de notre travail.

Pour la première fois, lors du confinement du mois de mars, de nombreuses voix se sont fait entendre pour exiger la libération de l'ensemble des migrants détenus en centres fermés. Les ONG ont coopéré afin de convaincre les parlementaires de se rendre dans les centres fermés et les maisons de retour, pour informer les avocats de la situation et pour publier des lettres ouvertes. La nouvelle campagne *#ikbensolidair* a été l'opportunité d'attirer l'attention

sur les droits des migrants durant la crise sanitaire.

Dans le cours de l'été, une commission – composée principalement de membres de l'administration – a rendu une évaluation très conciliante sur la politique migratoire de retour. Elle avait été créée à l'occasion de la « crise du Soudan » durant laquelle les autorités belges ont collaboré avec le régime du dictateur Omar al-Bashir. Le JRS Belgium a contribué à alerter les parlementaires et à rédiger un contre-rapport critique.

Stefan Arts, conseiller du Secrétaire d'État à l'asile et à la migration, nous a présenté la déclaration de politique générale du nouveau gouvernement

fédéral. Retenons que celui-ci s'engage à ne plus enfermer d'enfants mineurs. Nous insistons quant à nous pour que cette avancée politique majeure soit ancrée dans une loi.

Sur le plan international, le JRS Belgium est devenu membre de PICUM (*Platform for International Cooperation on Undocumented Migrants*). Il a par ailleurs été invité par le *European migration network* (EMN) à exposer sa vision sur les maisons de retour comme alternatives à la détention. Voilà une belle reconnaissance internationale de notre travail au service des familles. Enfin notre équipe a produit, avec le JRS Europe, un rapport qui présente l'impact des mesures Covid-19 sur les centres fermés.

## COMMENT DE FIDÈLES DONATEURS PROCURENT AU JRS BELGIUM UNE ASSISE QUI LUI PERMET DE CROÎTRE, LENTEMENT MAIS SÛREMENT

Jusqu'à il y a peu, les comptes du JRS Belgium se suivaient et se ressemblaient : aux côtés de la fidèle dotation de la Compagnie de Jésus, quelques deux cents donateurs (tout aussi fidèles d'ailleurs) nous permettaient de couvrir les salaires et frais de fonctionnement et de déplacement de nos visiteurs en détention et de nos services transversaux (administration, communication, plaidoyer,...). Le tout manifestait une certaine stabilité au long des années. Malgré la crise du Covid, la générosité de nos donateurs n'a pas faibli en 2020 (plus de 220.000€!), et nous leur en sommes profondément reconnaissants.

La donne a cependant changé avec l'entrée en lice du projet *Plan Together*, ce projet pilote qui combine action de

terrain (l'accompagnement intensif de familles à risque de détention), le plaidoyer politique (en faveur des alternatives à la détention) et la sensibilisation du public (l'enfermement des migrants n'est pas une fatalité). Grâce à un financement tripartite, notre budget s'est vu croître à concurrence de près de deux équivalents temps plein. Nos rentrées totales dépassent de ce fait pour la première fois la barre des 500.000€.

L'irruption du Covid et la généralisation du travail à domicile n'a par ailleurs pas eu de réelle incidence sur nos frais fixes.

Notre récente adhésion à l'association Testament.be permet à nos testateurs potentiels de bénéficier de leurs conseils

juridiques et fiscaux. Si vous envisagez de faire un legs au JRS Belgium, nous vous invitons à contacter notre directeur Baudouin Van Overstraeten au 02 738 08 19 ou via [directeur@jrsbelgium.org](mailto:directeur@jrsbelgium.org).

Terminons par une autre bonne nouvelle : le JRS Belgium a obtenu la prolongation de son agrément fiscal pour les années 2020 à 2023. Vos dons bénéficieront donc à coup sûr d'une réduction fiscale à concurrence d'au moins 45%!

**Des informations financières détaillées sont toujours disponibles sur le site**

<https://www.donorinfo.be/fr/organization/jesuit-refugee-service-belgium-vzw>.





# LA FIN DU MONDE

Notre Dame du Finistère dans la rue Neuve a été l'une des premières églises que j'ai vues quand je suis arrivé à Bruxelles. Qui eût cru que le bâtiment marquant la « fin des terres » (*finis terrae*) de la ville à l'époque se trouverait un jour en plein centre de celle-ci, dans la rue commerçante la plus fréquentée ? Et qui eût cru qu'en 2020 cette même rue serait désertée comme si elle avait de nouveau été jetée en marge du monde ?

**B**ien que les centres fermés n'aient jamais quitté les marges du monde (démocratique), ils ont eux aussi été touchés par des changements similaires. De nouvelles frontières ont été créées pour séparer la zone de quarantaine, ajoutant ainsi un nouveau niveau d'isolement. La fermeture des frontières des États par crainte de la transmission du virus a révélé de façon encore plus frappante les absurdités de la détention. Les visiteurs ont été

confrontés d'abord aux portes fermées, puis aux restrictions et aux ajustements des visites.

De la rue Neuve au centre fermé de Bruges, aujourd'hui les frontières se déplacent sans cesse : tant dans les rues que nous arpentons au côté de nos concitoyens que dans des centres fermés que nous visitons dans le cadre de notre travail. Sur cette carte complexe, il est important de déterminer où se



situe notre organisation et de s'interroger sur notre position personnelle en entendant la question : "Où es-tu ?" (Gn 3, 9). Bonne question en ces temps et ces espaces où il est facile de se perdre.

**Pawel Bondaruk SJ**

*responsable des volontaires et  
visiteur au centre fermé Caricole*

## JESUIT REFUGEE SERVICE BELGIUM ASBL

Les migrants forcés ont également besoin de votre soutien cette année.  
Vous souhaitez faire un don au JRS ?

IBAN : BE40 5230 8069 3163 – BIC : TRIOBEBB  
Communication : RA 2020

Pour tout don de 40 € minimum, une attestation fiscale  
vous sera envoyée en mars 2022.

Om dit verslag in het Nederlands te bekommen,  
stuur een mail naar : [info@jrabelgium.org](mailto:info@jrabelgium.org)



Rue Maurice Liétart 31/9 – 1150 Bruxelles  
Tél. : +32 2 738 08 18 – E-mail : [info@jrabelgium.org](mailto:info@jrabelgium.org)

[www.facebook.com/JRSBelgium/](https://www.facebook.com/JRSBelgium/)  
[www.jrabelgium.org](http://www.jrabelgium.org)